



**LA LIGUE DE
L'ENSEIGNEMENT
FÉDÉRATION DU VAL D'OISE**



L'éducation et l'école pour tous au centre des élections législatives

Nos questions - Vos engagements

**Réponses d'Aurélien Taché – Candidat La
République En Marche dans la 10^e
circonscription du Val d'Oise**

L'éducation et l'école pour tous au centre des élections législatives

Nos questions - Vos engagements



**LA LIGUE DE
L'ENSEIGNEMENT**
FÉDÉRATION DU VAL D'OISE



L'éducation est la première priorité nationale (article L.111-1 du code de l'Education). Il est un droit essentiel qui permet à chacun de recevoir les bases de sa construction individuelle et de son rapport à l'autre.

Chacun connaît les enjeux d'une éducation réussie, facteur essentiel du développement social, culturel et économique.

Légitimement, les acteurs de la communauté éducative s'interrogent sur les choix des candidats en matière d'éducation et sur les actions qu'ils souhaitent développer pour bâtir une société responsable de sa jeunesse et de son éducation.

C'est la raison de l'envoi de ce questionnaire à chaque candidat.

Les questions n'ont pas vocation à traiter tous les sujets. Mais les réponses apportées à tout ou partie d'entre elles permettront de mesurer le degré d'implication de chaque candidat dans le développement d'une politique éducative ambitieuse qui s'impose à nos yeux.

**Nous vous remercions d'insérer vos réponses dans ce document
et de bien vouloir le renvoyer par courriel à :**

fcpe95.cdpe95@wanadoo.fr

Les rythmes scolaires

En 2013, de nombreux parents ont réorganisé leur temps professionnel, comme personnel, pour s'adapter à une nouvelle organisation du temps scolaire, plus favorable aux enfants. Cela ne s'est pas fait sans heurts et sans compromis familiaux. Les conséquences de cette réforme des rythmes scolaires seront-elles évaluées ?

Dans son projet, le nouveau Président de la République prévoit de redonner le choix aux communes, en matière de rythme scolaire, après concertation avec les écoles. Toutes les options seront possibles : revenir à la semaine de quatre jours d'école ou conserver le rythme des quatre jours et demi, avec - ou sans - les activités périscolaires... Le fonds d'aides aux communes continuerait d'exister, mais seulement pour les plus pauvres.

Quelle position défendrez-vous à l'Assemblée nationale ?

Je crois en la subsidiarité : les mesures concernant les rythmes scolaires doivent être adaptées à la réalité du terrain. En tant que député, je m'engagerai pour que les communes de ma circonscription puissent prendre des décisions concertées avec l'ensemble des acteurs et dans l'intérêt des enfants.

- Entre la semaine d'école sur quatre jours et la semaine sur quatre jours et demi, aucune évaluation scientifique ne tranche quant à un impact sur les résultats des élèves
- Je favorise la méthode pragmatique de l'évaluation qui permettra à chaque commune de trouver avec les écoles et les parents d'élèves, la meilleure organisation de la semaine pour la réussite de chaque élève.
- Je soutiendrai les initiatives des communes en lien avec les écoles et les parents visant à organiser le temps périscolaire lorsque celles-ci disposent des ressources pour le faire

L'éducation prioritaire

Nous constatons un déséquilibre important dans la carte de l'éducation prioritaire. Nous pensons qu'une politique d'éducation prioritaire est indispensable dans une société aussi inégalitaire.

Il s'avère nécessaire d'évaluer le fonctionnement actuel pour repenser la carte scolaire et plus précisément la carte de l'éducation prioritaire, en veillant notamment à adapter les moyens humains aux objectifs et améliorer la mixité sociale dans les établissements du secondaire.

Pensez-vous qu'un député puisse agir sur cette question ? Comment ?

Les écoles relevant de l'éducation prioritaire sont la grande priorité du quinquennat. Pour réduire les inégalités, le nombre d'élèves par classe en CP et CE1 sera divisé par deux en REP et REP+. 12 000 enseignants porteront ce projet et 6 000 des 60 000 postes créés lors du précédent quinquennat seront réorientés sur ce dossier. Enfin, 5 000 postes seront créés sur l'ensemble du quinquennat d'Emmanuel Macron. Notre circonscription est directement concernée par ces mesures en ce qu'elle compte des établissements REP à Cergy.

Le soutien scolaire

Les aides personnalisées et les stages gratuits de remise à niveau dans l'enseignement ne répondent pas aux besoins des élèves tout au long de leur scolarité. Parallèlement, les sociétés commerciales de soutien scolaire fleurissent et se développent malgré les termes pourtant clairs de l'article L. 111.1 al 6 et 7 du Code de l'Education.

Pensez-vous souhaitable de renforcer les dispositifs de soutien scolaire ? Dans l'affirmative, avec quels intervenants ?

Je soutiendrai les initiatives visant à favoriser l'égalité des chances pour tous les élèves de l'école primaire et du collège. En effet, le soutien scolaire est au cœur du programme d'Emmanuel Macron. Élu député, je voterai pour les mesures annoncées concernant l'aide aux devoirs au sein des établissements scolaires. Si les familles en formulent la demande au sein de l'établissement, un temps d'études accompagné pourra permettre aux enfants de faire leurs devoirs à l'école.

Je suis favorable à ces dispositifs qui seront mis en place dès la rentrée de septembre 2017 et assurés par des enseignants volontaires rémunérés en heures supplémentaires, mais également des assistants d'éducation, des associations ou encore des retraités et étudiants.

L'orientation

Aider les élèves à faire des choix personnels, en tenant compte des contraintes économiques et des exigences d'un système scolaire parfois peu lisibles : la tâche des parents, des élèves, des enseignants est rude.

Quelles dispositions préconisez-vous pour améliorer l'orientation et le suivi des élèves et des étudiants ?

Je suis en faveur du renforcement de l'accompagnement et des dispositifs visant à améliorer l'orientation au collège et au lycée. Pour lutter contre les inégalités, je suis en faveur de l'accompagnement après la classe au collège qui a été abandonné en 2015 en zones non reconnues « prioritaires ». Au sein de la majorité présidentielle, je voterai pour l'instauration de stages de remise à niveau pour les collégiens les plus en difficultés.

Concernant l'orientation, il est fondamental de la rendre plus efficace. Cela se joue à la fois dans l'enseignement secondaire grâce une meilleure information des élèves, mais surtout du côté des établissements de formation. Il me semble nécessaire de rendre toutes les formations plus transparentes, que les taux d'insertion sur le marché de l'emploi 6 mois après la diplomation à l'issue d'une filière par exemple soient rendus intelligibles pour les élèves et leurs parents.

Quel est votre point de vue sur l'enseignement professionnel, sur l'apprentissage, sur l'alternance ?

L'apprentissage est au cœur du projet que je porterai au sein du groupe parlementaire La République En Marche si je suis élu. L'alternance et l'apprentissage sont des solutions concrètes et efficaces pour lutter contre le chômage des jeunes. Je m'engage à voter toutes les dispositions portées par la majorité présidentielle visant à développer les périodes de préapprentissage et les filières en alternance dans les lycées professionnelles.

L'école mixte

La mixité filles-garçons et la mixité sociale sont deux éléments essentiels à la réussite de tous les élèves. Dans ce domaine, la qualité des transports, la diversité de l'habitat, la politique de l'urbanisme, l'implantation des logements sociaux, l'implantation des logements étudiants ainsi que l'application de la SRU ont une influence déterminante.

Nous faisons aujourd'hui le constat que des établissements sont « dépressionnaires », faute d'inscription d'élèves, et « uniformes » quant à la composition socioprofessionnelle des familles. Cette situation est en outre aggravée par les dérogations accordées régulièrement sur la carte scolaire.

Malgré les progrès en termes de massification (secondaire, supérieur), la démocratisation de la réussite de tous est en panne. Le système éducatif semble trop sélectif et les évaluations révèlent que le système éducatif français est très inégalitaire et favorise le déterminisme social.

Quelles sont vos propositions sur ces différents aspects ?

Je suis pour la mixité sociale car je crois au nivellement par le haut. Pour autant, la lutte contre les inégalités passe avant tout par des mesures concrètes permettant de combattre le déterminisme social. Permettre l'égalité des chances, c'est avant tout donner à l'école les moyens à chaque élève de progresser et d'accéder au savoir. Cela sera permis par l'encadrement des devoirs au sein de l'établissement, la préservation de l'enseignement artistique et musical, l'accompagnement, l'orientation et le soutien aux filières d'excellence.

L'école pour tous

Tous les enfants, quelles que soient leurs origines sociales ou ethniques, leurs handicaps, ou encore leurs besoins particuliers, ont leur place à l'école. L'école participe, par les enseignements, et par le vécu et le vivre ensemble, à la construction de valeurs fondatrices de la notre société : le respect, la tolérance et la solidarité.

Le bien-être de nos enfants est précieux : des actions doivent être menées dans tous les établissements pour lutter contre toute forme de harcèlement au sein de l'école. Des initiatives de repérage doivent être généralisées pour que chaque élève puisse se sentir en sécurité et écouté.

La loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, garantit la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Elle affirme le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire près de son domicile. Ces principes sont repris par les articles L112-1 du Code de l'Éducation.

Quelles actions concrètes envisagez-vous pour faire respecter la Loi et pour la mise en œuvre des plans personnalisés de scolarisation (PPS) et la formation des enseignants et des personnels éducatifs ?

>>

L'école laïque

Au terme du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 confirmé par celui de la Constitution du 4 octobre 1958 : « l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'état ». Ce principe de laïcité est rappelé à l'article L.141.1 du Code de l'Éducation. La laïcité est le ciment de notre société.

Quelle est votre conception de la laïcité, quelles seront vos actions pour la faire vivre et respecter ?

La laïcité est un des principes fondamentaux de notre République. Elle s'exerce dans tous nos services publics et particulièrement l'école. Je suis en faveur du respect strict des prescriptions de la loi de 2004 interdisant les signes religieux ostensibles.

L'école gratuite

Au même titre que la laïcité, la gratuité de l'enseignement est un principe à valeur constitutionnelle. Il apparaît très clairement que ce principe est aléatoire dans son application : livres et cahiers d'exercices à acquérir par les familles, contributions demandées au financement de sorties culturelles ou sportives, etc.

Nous constatons aussi que les budgets de certains établissements sont complétés par des ressources de nature commerciale : implantation d'antenne relais de téléphonie mobile, organisation d'événements, panneaux et affiches publicitaires...

Quelles sont vos propositions pour rendre réellement effectif le principe de gratuité au sein des établissements scolaires ?

L'école de la citoyenneté

La jeunesse est un temps d'apprentissage et d'exercice citoyen. Pourtant, la dégradation de plus en plus visible de leur situation sociale empêche beaucoup d'entre eux de se projeter positivement dans le temps.

Dès lors, il est impératif d'envisager globalement l'éducation et l'insertion dans la société, en renforçant l'apprentissage de la citoyenneté.

Pensez-vous nécessaire que le Parlement prenne des dispositions visant à l'apprentissage de la citoyenneté par tous les jeunes ? Si oui, quelles dispositions ? A l'école, en dehors ?

L'école est au cœur de l'apprentissage de la citoyenneté et doit le demeurer. En cela, l'enseignement de l'éducation civique demeure fondamental. Pour autant, nous demandons à l'école de jouer trop de rôles. Face aux difficultés qu'elle connaît dans la transmission de la conscience citoyenne, d'autres institutions doivent épauler l'école. Le service militaire obligatoire et universel d'un mois prôné par Emmanuel Macron sera un projet de société républicain visant à recréer de la mixité sociale, conscience nationale et citoyenne au sein d'une classe d'âge.

Le plan numérique pour l'éducation

Ce plan vise à préparer les élèves à être acteurs du monde de demain. Dans le Val d'Oise par exemple, un plan d'équipement ambitieux est conduit par le Conseil départemental. Il permet d'équiper les établissements scolaires sélectionnés en Tableau Numérique Interactif (TNI), en Espace Numérique de Travail (ENT).

Pensez-vous que tous les établissements et tous les élèves doivent être dotés à court terme ou qu'il faille rester sur le volontariat des Conseils départementaux et des établissements scolaires ?

À mon sens, la dotation en ENT facilite le travail pédagogique. Pour autant, je crois en la subsidiarité et souhaite que les initiatives locales soient privilégiées, selon l'évaluation des besoins par les établissements scolaires eux-mêmes.

La médecine scolaire, la santé, la PMI

La médecine scolaire ainsi que l'éducation à l'hygiène et à la santé incluant des actions concrètes de préventions ne sont pas efficaces. Nous constatons à ce jour de nombreuses carences dans l'application des dispositions des articles L541-1 et L542-1 et suivant du Code de l'Éducation.

Que proposez-vous pour préserver la médecine scolaire dans les établissements ?

>>

L'éducation à la sexualité

La circulaire n° 2003-027 du 17 Février 2003 rappelle que l'éducation à la sexualité contribue de manière spécifique à préparer l'élève à sa future vie d'adulte et développe la prévention à l'égard de l'autre.

Quelles sont vos réflexions et vos propositions pour permettre l'application de cette circulaire sur l'éducation sexuelle des adolescents ?

L'éducation à la sexualité est nécessaire et doit selon moi être dispensée dans les meilleures conditions possibles, notamment grâce à l'intervention de personnels formés. Cette problématique est également au cœur de nos politiques de santé publique. Je voterai pour les mesures visant à créer des stages de prévention pour les étudiants en filières médicales. Dans ce cadre, l'intervention d'étudiants en milieu scolaire pourrait être prévue dans le cadre de sessions d'éducation sexuelle.

Voulez-vous ajouter autre chose ?

>>